



TENNIS CLUB DU TAMPON

Boulevard Michel-Debré
Boîte postale 184,
97 438 Le Tampon
Tél. 0262 57 17 69
mail:tct974@hotmail.fr
Site : <http://www.club.fft.fr/tctampon>
Club n° 2697 0029

Procès-verbal de la réunion du Comité de direction

du 31 août 2018

Le **31 août 2018**, à **18h00**, le Comité de direction du Tennis Club du Tampon s'est tenu au siège de l'association.

Membres présents : HOARAU Jim, EUPHRASIE Jean-Michel, ROUSSELIER Christian, DALLEAU Frédéric, PAYET Fabrice

Absent excusé : MIRANDA David, LEFEVRE Albert

Le quorum de 5, prévu par [l'article 18 des statuts](#) a été atteint. Le comité a pu ainsi valablement délibérer sur l'ordre du jour rappelé par le président :

Ordre du jour :

- 1 – Approbation du P.V de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 août 2018
- 2 – Constitution du Comité de direction et du bureau
- 3 – Modification de la politique sportive - Ecole de Tennis
- 4 – Tournoi OPEN
- 5 – Horaire d'ouverture du Club House
- 6 – Questions diverses

1. Approbation du P.V. de l'Assemblée Générale extraordinaire du 25 août 2018 :

Le P.V. est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. Constitution du Conseil d'Administration et du bureau

Constitution du Comité de direction :

Président : HOARAU Jim

Secrétaire : ROUSSELIER Christian

Trésorier : EUPHRASIE Jean-Michel

Membres : DALLEAU Frédéric, LEFEVRE Albert, MIRANDA David, PAYET Fabrice, PAYET Wilfrid

Constitution du Bureau :

Président : HOARAU Jim

Secrétaire : ROUSSELIER Christian

Trésorier : EUPHRASIE Jean-Michel

Tous élus à l'unanimité des membres présents

3. **Modification de la politique sportive - Ecole de Tennis**

La situation financière du club ne permet plus le fonctionnement d'une école de Tennis. En conséquence, une procédure de rupture conventionnelle a été proposée à M. PRIANON Roberto, D.E de Tennis.

Celle-ci a été signée le 31/08/18.

Pour assurer la continuité de la formation des jeunes, une convention sera signée avec un enseignant(e) D.E de tennis, disposant d'un statut indépendant avec mise à disposition d'un terrain, d'un local matériel et d'une salle pédagogique.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

4. **Tournoi OPEN**

Un tournoi Open sera organisé par le club. Les dates seront à définir après consultation de la L.R.T. Un juge-arbitre JAT2 sera à désigner.

Approuvé à l'unanimité des membres présents

5. **Horaires d'ouverture du Club House**

Du lundi au vendredi de 16h15 à 19h30

Approuvé à l'unanimité des membres présents

6. **Questions diverses**

Jean-Michel PETIT, membre du club, participera à la communication du club. (Blog, site internet, Facebook)

Les nouvelles informations seront aussi affichées au club house.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Comité de direction est levée à 20h15.

Le président
Jim HOARAU

Le secrétaire
Christian ROUSSELIER